



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

OBLIGATIONS DE COMMUNICATION : GUIDE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTION

- › **Plaque**
- › **Panneau de Chantier**
 - Bloc-marque n°1 : La Région 1^{er} financeur de votre projet
 - Bloc-marque n°2 : La Région soutient votre projet
- › **Bloc marque pour Affiches, Flyers et supports digitaux**
- › **Vitrophanie / Autocollant**

Les bénéficiaires de subventions régionales ont l'obligation de communiquer sur l'existence du financement régional auprès des destinataires finaux et du grand public. Cette obligation de publicité est indispensable pour faire connaître l'implication en proximité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la vie quotidienne des habitants. Les porteurs de projets doivent donc lui réserver une attention accrue.

L'aide financière régionale doit ainsi être mentionnée selon des modalités adaptées à la nature du projet subventionné, qui sont précisées dans les actes attributifs (*Convention attributive de Subvention* ou *Arrêté du Président*) et notamment dans l'Annexe « Obligations de Communication ».

Le bénéficiaire devra justifier du respect de cette obligation, la Région se réservant le droit de le contrôler en cours de projet ou *a posteriori*. Le non-respect de cette obligation pourra suspendre le versement de la subvention.



Plaque

Selon l'usage de votre opération (maison de santé, gymnase, établissement culturel, etc.) des plaques thématiques ont été prévues.

La plaque doit être positionnée à un emplacement visible du public, en phase de livraison du projet.



Caractéristiques techniques :

- Plaque en dibon formats 500 x 500 mm ou 400 x 400 mm

Préconisation de pose :

- En intérieur : pose avec entretoise couleur acier et cache vis.
- En extérieur : pose avec rivet.

À titre indicatif :

- Prix plaque en dibon de 400 x 400 mm: 60 € HT



Nom des fichiers :

- 1 - RegionARA_plaque-500x500-culture.pdf
- 2 - RegionARA_plaque-500x500-sport.pdf
- 3 - RegionARA_plaque-500x500-sante.pdf
- 4 - RegionARA_plaque-500x500-agriculteurs.pdf
- 5 - RegionARA_plaque-500x500-DevEco.pdf
- 6 - RegionARA_plaque-500x500-environnement.pdf
- 7 - RegionARA_plaque-500x500-formationemploi.pdf
- 8 - RegionARA_plaque-500x500-tourisme.pdf

1bis - RegionARA_plaque-400x400-culture.pdf

...

La Région 1^{er} financeur de votre projet

Le panneau de chantier devra comporter le logo de la Région et la mention « La Région 1^{er} financeur de votre projet ».

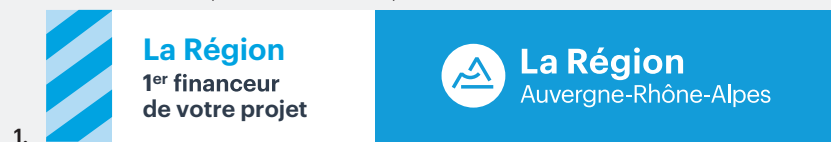


Dimensions du cartouche Région

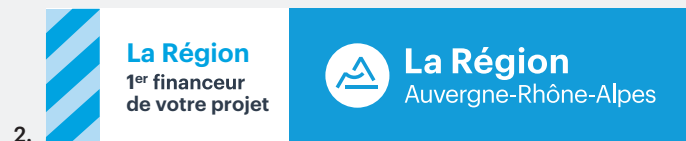
- Le cartouche Région doit obligatoirement être positionné sur la partie haute du support, sur sa largeur totale (quelle que soit sa forme).



- Cartouche à disposer sur une composition horizontale



- Cartouche à disposer sur une composition verticale

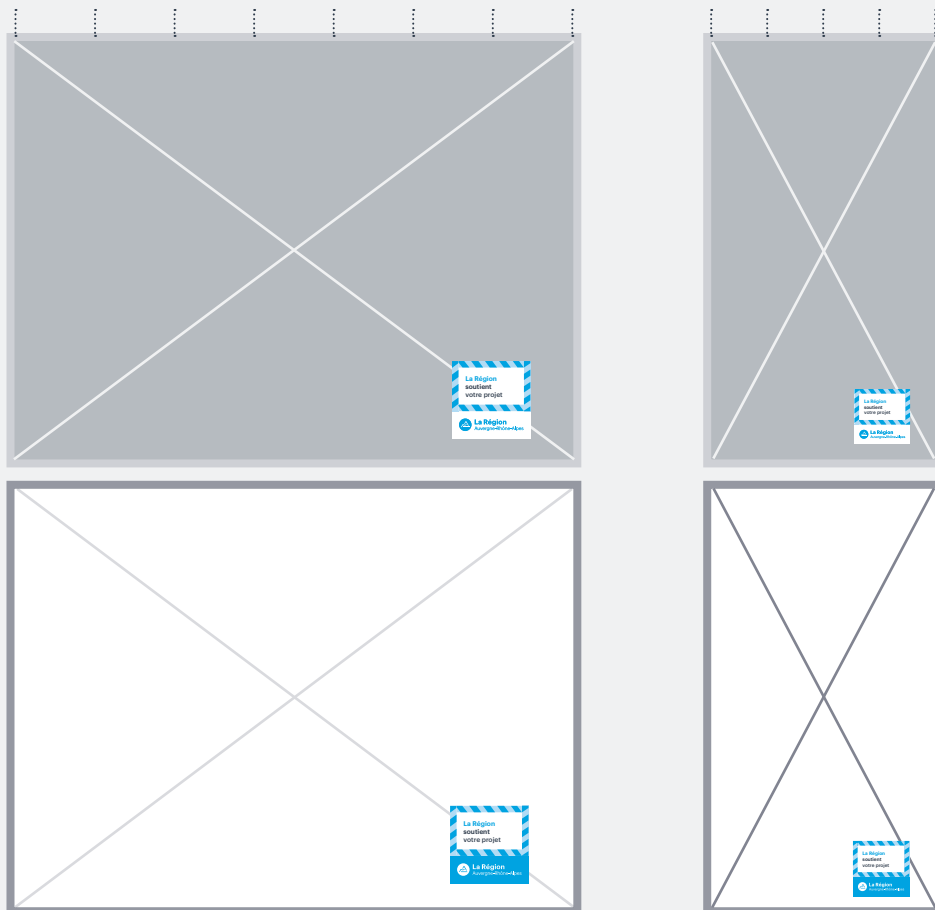


Nom des fichiers :

- 1 - RegionARA_cartouche_chantier-horizontale-cat1.pdf
- 2 - RegionARA_cartouche_chantier-verticale-cat1.pdf

La Région soutient votre projet

Le panneau de chantier devra comporter le logo de la Région et la mention « La Région soutient votre projet ».



- Cartouche à disposer sur une composition foncée



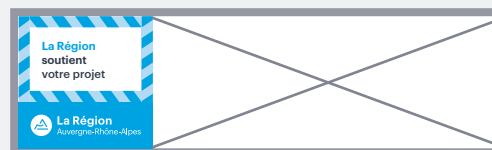
1.

- Cartouche à disposer sur une composition claire



2.

Si le support est horizontal avec une faible largeur, le cartouche sera disposé sur la hauteur totale du support, tel que proposé sur le modèle ci-après.



Dimensions du cartouche Région

- Pour les compositions carrées et horizontales (paysage), le bloc doit mesurer au minimum 1/7^e de la largeur du support.

- Pour les compositions verticales (portrait), le bloc doit mesurer au minimum 1/4^e de la largeur du support.

Le bloc peut être positionné n'importe où dans la composition.

nom des fichiers :

- 1 - RegionARA_cartouche_chantier-fondfonce-cat2.pdf
- 2 - RegionARA_cartouche_chantier-fondclaire-cat2.pdf



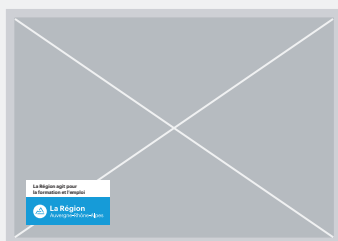
Bloc marque spécifique

Le bloc marque est à disposer sur vos supports de communication (affiche, flyer, newsletter, PPT, etc.).

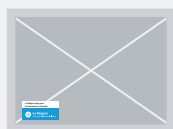
Cartouche à disposer sur une composition print ou digitale

Supports PRINT :
Dimensions du cartouche Région

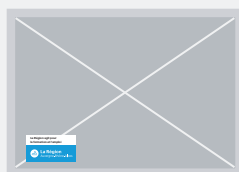
Supports DIGITAUX :
Dimensions du cartouche Région



- A3 & 40x60: Largeur du bloc Région minimum 105 mm.



- A5 : Largeur du bloc Région minimum 45 mm.



- A4 : Largeur du bloc Région minimum 62,5 mm.



- Emailing en 800 px de largeur :
Largeur du bloc Région minimum 190 px.

Le bloc peut être positionné n'importe où dans la composition.

nom des fichiers :

1 - RegionARA_cartouche_print-formationemploi.pdf

1 - RegionARA_cartouche_digital-formationemploi.png

Vitrophanie / Autocollant

Des autocollants peuvent être mis à la disposition des bénéficiaires de subventions sur demande. Ils doivent être visibles du public et être positionnés en priorité à l'entrée du bâtiment ou équipement subventionné

- Vitrophanie :
120 x 120 mm.

